

## COMMISSION ÉCONOMIE ET MOBILITÉ



# FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX AVEC DES INFORMATIONS SOLIDES

### LES MEMBRES DE LA COMMISSION

**1.** Hubert Richard, UTP **2.** Anne Lieure, Keolis **3.** Alain Quinet, SNCF Réseau **4.** Anne Meyer, UTP **5.** Frédéric Baverez, Keolis **6.** Stéphanie Lopes d'Azevedo, UTP **7.** Christophe Vacheron, RATP Dev **8.** Marc Delayer, TPC Cholet (AGIR) **9.** Pascal Lemaître, CarPostal France **10.** Jean-Louis Poulou, Colas Rail **11.** Pierre Messulam, SNCF Transilien

**Ne figurent pas sur la photo :** Anne Bellamy, AGIR ; François Benoist, Vectalia ; Jean-Marc Beteille, RATP ; Alain Boeswillwald, SEMITAN Nantes ; Anne Bosche-Lenoir, SNCF Mobilités ; Magalie Dujeancourt, AGIR ; Laurence Eymieu, Keolis ; Claude Faucher, UTP ; Olivier Le Grontec, Transdev Saint-Étienne ; Grégoire Marlot, SNCF Réseau ; Valérie Metel, CarPostal France ; Beat Mueller, CarPostal ; Valère Pelletier, RATP ; Raphaël Poli, SNCF ; Franck-Olivier Rossignolle, Transdev ; Julie Sadaka-Entringer, RATP ; Thierry Wischenewski, Tisséo Toulouse (AGIR).

Chargée d'observer les transports publics dans leur environnement, cette Commission travaille sur des données solides, vérifiées et partagées. Elle contribue, ainsi, à nourrir les actions d'influence de l'UTP. Notes, rapports et positions : cette Commission approfondit sans cesse ses analyses. Objectif ? Donner une vision claire des enjeux du secteur.



**P**our déployer des actions d'influence en toute légitimité, il faut des données fiables : elles seules permettent de réaliser de véritables analyses pertinentes. C'est pourquoi l'UTP travaille en permanence sur l'actualisation des informations dont elle dispose. L'année 2017 n'a pas fait exception : les chiffres issus des enquêtes internes, ou mis à disposition par d'autres organismes, ont contribué à formaliser plusieurs notes qui relativisent certains discours récurrents.

**DES NOTES QUI REVISITENT CERTAINS POSTULATS.** La note économique sur les externalités a permis d'évaluer les contributions positives ou négatives sur la société de tous les modes de transport et de battre en brèche certaines idées

reçues sur l'opportunité pour la collectivité de privilégier certains modes.

Autre exemple : la note sur la dynamique d'extension des périmètres urbains, qui contribue à mettre en perspective les enjeux des fractures territoriales. Cette note étayée montre clairement les exigences, de plus en plus fortes, pour inclure des zones excentrées dans le système du transport public urbain. Plus largement, c'est en s'appuyant sur les statistiques et données de la profession que l'UTP a pu prendre toute sa place dans les six ateliers thématiques des Assises de la mobilité, mis en œuvre par le ministère chargé des Transports pour préparer le projet de loi d'orientation des mobilités.

**UN ARGUMENTAIRE ÉTAYÉ LORS DES ASSISES DE LA MOBILITÉ.** La Commission a plus particulièrement suivi deux ateliers : « Pour une mobilité plus soutenable (financement) » et « Pour une mobilité plus

solidaire » via un tandem composé d'un expert et d'un administrateur de l'UTP. Ces représentants ont pu s'adosser aux nombreuses propositions issues des États généraux de la mobilité durable, organisés en 2016, mais aussi en adressant directement leurs contributions aux pilotes des ateliers. Les enjeux sont considérables : il s'agit d'améliorer l'équilibre économique de notre secteur, pérenniser une offre accessible à tous, développer des alternatives à la voiture individuelle dans les territoires peu denses. ○

40 %

DES TRAJETS EFFECTUÉS  
EN VOITURE EN  
AGGLOMÉRATION FONT  
MOINS DE 3 KM

« DE PROFONDS  
CHANGEMENTS POUR  
NOTRE TRAVAIL DE  
COLLECTE DE DONNÉES  
ET D'ANALYSE »



## 2 QUESTIONS À ALAIN QUINET, président de la Commission Économie et Mobilité Directeur général délégué, SNCF Réseau

### Le rôle d'observation de la Commission est-il appelé à évoluer ?

L'année 2017 a rebattu les cartes de l'observation de la mobilité et augure de profonds changements pour notre travail de collecte de données et d'analyse. En premier lieu, le transfert de la compétence Transport interurbain aux Régions va sensiblement élargir le champ des statistiques suivies par l'UTP en association avec les acteurs

institutionnels. Parallèlement, notre partenariat historique avec le CEREMA sur l'enquête « Transports collectifs urbains » a été remis en cause et nous travaillons à pérenniser la remontée d'informations du terrain car elle est essentielle aux analyses que l'UTP mène au service de ses adhérents.

### Quels axes d'observation vous êtes-vous fixés en 2017 et en 2018 ?

Outre les enquêtes récurrentes,

la Commission œuvre à étendre et à approfondir son champ d'investigation. En 2018, nous allons ainsi travailler sur l'innovation : ses leviers, ses freins et la dynamique de notre secteur dans ce domaine. Simultanément, nous voulons davantage cibler nos analyses sur une maille plus fine que le territoire national. Nous avons commencé à tester la pertinence des analyses par région.